

## Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.



### Qu'est-ce que l'agro-écologie ?

*L'agro-écologie est un ensemble de méthodes de production respectueuses de l'environnement renforçant l'autonomie des exploitations. C'est l'utilisation des ressources et mécanismes de la nature pour produire.*

Le **lien entre les propriétés agro-écologiques** des parcelles et leur contribution à une **alimentation animale de qualité** est évalué par des jurys locaux, avec une méthodologie définies avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).

Sont pris en compte la richesse floristique, la qualité des fourrages produits, et lors des échanges avec les éleveurs, la contribution au plan d'alimentation des troupeaux. Une remise des prix est organisée localement pour valoriser des meilleures pratiques.

Les fiches de notation des finalistes sont ensuite examinées et comparées par un jury national selon les mêmes critères. Un Prix d'Excellence des Pratiques Agro-écologiques couronne les lauréats pendant le Salon International de l'Agriculture.

Les **7 critères** de la méthode de notation construite avec l'INRA :

- **Fonctionnalité agricole**
- **Productivité**
- **Valeur alimentaire**
- **Souplesse d'exploitation et saisonnalité**
- **Fonctionnalité écologique**
- **Renouvellement de la diversité végétale**
- **Valeur paysagère et patrimoniale**



# Éleveur, pourquoi participer ?

## Reconnaissance

Une reconnaissance collective et individuelle du rôle des éleveurs dans la valorisation et la préservation de la biodiversité des prairies non semées, et dans l'importance de ces milieux pour la qualité des **produits alimentaires**.

## Echange

Une occasion unique d'échanger directement sur l'exploitation avec des spécialistes qu'un éleveur ne fréquente pas habituellement : botanistes, agronomes, apiculteurs..., et **de s'ouvrir à d'autres regards**.

## Connaissance

Des informations et des conseils de gestion fournis par le jury, appréciés par les éleveurs, concernant les parcelles, la richesse de leur flore en lien avec le milieu et les pratiques (valeur fourragère, impact sur la qualité des produits, la santé des animaux, valeur mellifère, etc.).

## Communication

...et pour les lauréats, un **coup de projecteur** mettant en évidence auprès de leur clientèle, des habitants ou des élus, leur contribution à la préservation de la biodiversité, et leur implication dans la qualité et la typicité des **produits de terroir**.

## Les Marais du Cotentin et du Bessin – Année 1 : Vallée de la Taute

**Dates d'inscription éleveurs :** 01/04/2021 au 15/06/2021

**Dates passage Jury :** juin-juillet 2021

Les marais du Cotentin et du Bessin représentent plus de 30 000 ha de zones humides, principalement valorisées par l'élevage. Ils abritent une grande diversité de milieux et d'espèces sous l'apparente uniformité d'un vaste ensemble de prairies humides quadrillé par un réseau de fossés. Au printemps-été, ces marais sont des prés verdoyants. Ils se transforment, durant l'hiver en d'immenses lacs qui attirent les oiseaux migrateurs.

Les pratiques agro-écologiques mises en œuvre sur ces prairies par les éleveurs (fauche tardive, limitation ou absence de fertilisation, entretien du réseau hydraulique,...) méritent d'être mises en avant et valorisées par le concours des pratiques agro-écologiques - prairies et parcours. Elles sont aussi encouragées par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

La qualité des produits issus de ces marais est également reconnue par l'AOP « Beurre et Crème d'Isigny ».

Localement, l'enjeu est de préserver ces prairies, faire connaître les pratiques permettant leur maintien et valoriser le rôle de l'élevage extensif sur ce territoire.

**Inscrivez-vous auprès de l'un des organisateurs !**

### Organisateur :

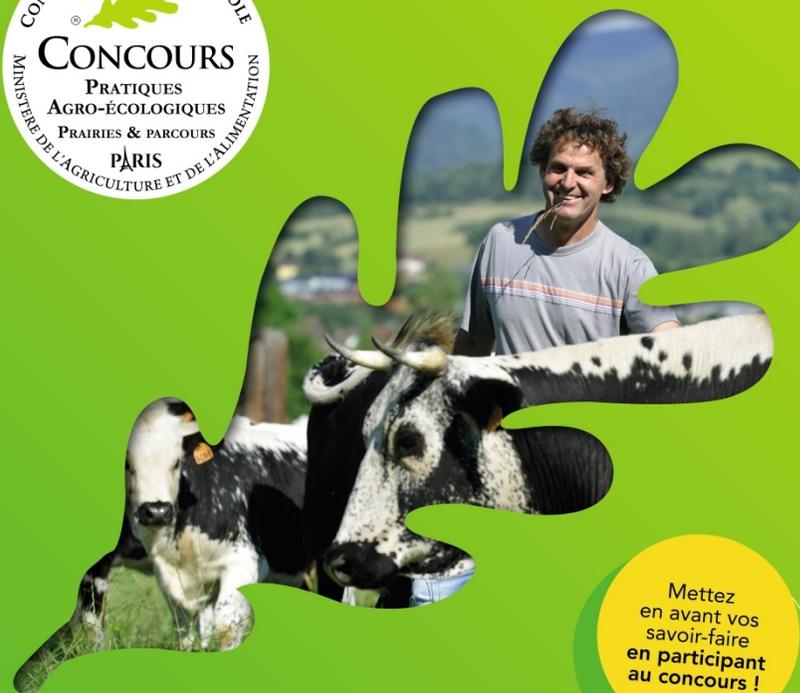
**Parc naturel régional du Marais du Cotentin et du Bessin**

Marie Deville : mdeville@parc-cotentin-bessin.fr / 06 49 77 45 55

### Co-organisateur :

**Chambre d'Agriculture de la Manche**

Anastasia Fesneau : afesneau@manche.chambagri.fr



Mettez en avant vos savoir-faire en participant au concours !

# VOUS ÊTES ÉLEVEUR ET VALORISEZ DES PARCOURS OU PRAIRIES NATURELLES ?

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS SUR [WWW.CONCOURS-GENERAL-AGRICOLE.FR](http://WWW.CONCOURS-GENERAL-AGRICOLE.FR)

Concours organisé par :



En partenariat avec :

